

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT****05 DEC. 2018****DIVISION MONS**
GreffeRéservé
au
Moniteur
belge***18179765*****N° d'entreprise : 0446 422 704****Dénomination****(en entier) : PERI VISUAL SYSTEM****(en abrégé) : PVS****Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée****Adresse complète du siège : Chemin de Familleureux (H-G) SN à 7110 La Louvière****Objet de l'acte : Transfert siège social - Représentant permanent**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2017

... 'Après avoir reçu du Conseil de gérance toutes explications utiles, l'Assemblée décide à l'unanimité :

De transférer le siège social de la société à 7070 Le Roeulx, Rue d'Houdeng n° 234 avec effet au 1 janvier 2018

De donner procuration à la SC Sprl Aderys immatriculée à la BCE sous le numéro d'entreprise 0824.466.445 et représentée par son gérant PHAN Outhit avec faculté de substitution, pour accomplir toutes les formalités de publication au Moniteur Belge des décisions prises. ..."

Calgaro Serge
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).